

## Recrutement de personnel enseignant

**La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est à la recherche de personnel enseignant légalement qualifié pour combler des besoins en enseignement.**

**Vous postulez pour la première fois** pour un contrat ou pour de la suppléance occasionnelle, veuillez nous faire parvenir les documents suivants dans **un seul envoi**. De plus, vous devez vous inscrire au module candidature pour la suppléance occasionnelle <https://apps.cscv.qc.ca/candidat/asp/candidat.aspx> :

- Lettre de présentation;
- Curriculum vitae;
- Copie de la qualification légale d'enseigner au Québec (brevet, permis ou autorisation provisoire);
- Copie de diplôme et relevé de notes universitaire;
- Attestation de réussite du test de français;
- Formulaire à remplir et retourner « [Autorisation de demande de renseignement \(références\)](#) ».

\* **Dans l'attente de recevoir une preuve de qualification, les finissants de l'année en cours doivent fournir leur dernier relevé de notes universitaire.**

**Vous êtes un employé de la CSCV** et vous **êtes inscrit au module candidature** pour la suppléance occasionnelle :

- ▶ Vous devez mettre à jour votre dossier de candidature en ligne.

**Vous êtes finissant** en enseignement et **inscrit au module candidature** :

- ▶ Vous devez nous transmettre une copie de votre qualification légale, relevé de notes à jour et diplôme de baccalauréat.

**Vous avez obtenu un contrat** au cours des 3 dernières années :

- ▶ Vous devez nous transmettre une lettre d'intention accompagnée de votre curriculum vitae à jour.

Afin que votre dossier soit traité, il est **essentiel** de nous faire parvenir un dossier complet dans **un seul envoi** à l'attention de :

**Madame France Mougeot**  
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées,  
582, rue Maclaren Est, Gatineau (Québec) J8L 2W2  
Télécopieur : (819) 986-9283  
[mougeot.france@cscv.qc.ca](mailto:mougeot.france@cscv.qc.ca)

*La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*